

Mr Godet,

J'accuse réception de la demande de changement d'établissement à titre exceptionnel de madame Atwa Najat et qui vous a été adressée.

Un travail important a été engagé par l'équipe pédagogique du collège la Rose blanche depuis quatre ans pour accompagner Mohamed dans la compréhension des attendus du collège en termes de comportement et de travail. Malgré tous les efforts des équipes pédagogiques, Mohamed demeure un élève difficile qui s'enferme dans la contestation systématique ce qui a donné lieu de nombreux moments de régulation et de rappel du cadre éducatif.

Les exclusions répétées dont serait l'objet Mohamed Atwa sont bien évidemment exagérées au regard des faits (voir p.j. bilan 2017-18 : 33 punitions et 6 sanctions). En cette année 2018-19, Mohamed a été sanctionné 1 fois depuis la rentrée.

Mohamed est un élève en situation de handicap et bénéficie de toute l'attention nécessaire depuis 4 ans pour la mise en place des aménagements nécessaires pour une scolarité sereine et adaptée.

Dans le cadre de son parcours Avenir, travaillé avec la famille, une orientation vers un DIMA (métiers du motocycle) a été envisagée pour l'année 20018-2019. Cette orientation n'a pas abouti car l'établissement de formation a refusé d'accueillir Mohamed en raison de son comportement.

En ce début d'année, aucune E.S.S. n'a pu se tenir en raison de l'indisponibilité du CMP que la famille souhaite voir être présent lors de la réunion. De son côté, le CMP nous a indiqué ne pas être disponible pour le moment (Cf. courrier du CMP en pièce jointe). Par ailleurs, la prise en charge orthophonique est interrompue depuis plus d'un an.

Dans ce contexte de défiance vis-à-vis de l'équipe pédagogique et éducative et malgré tout le travail engagé avec les partenaires, il est devenu difficile de travailler en confiance avec Mohamed et sa mère. Par conséquent, le Principal et moi-même ne nous opposons pas à la demande de changement d'établissement sollicitée par la famille et nous espérons que ce changement d'établissement aide Mohamed à se remobiliser dans les apprentissages et la construction de son parcours Avenir.

Cordialement

P/o Mr Odin

Daniel le Corre

Directeur adjoint chargé de la Segpa

Collège La rose Blanche (Paris 17)

Bon le 2 octobre 2018



Tableau 2017-2018 récapitulatif des sanctions et punitions.

Liste des punitions de Mohamed ATWA							
Date	Punition	Motif	Circonstances	Demandeur	Durée	Travail à faire	Etat de réalisation
22/06/2018	Exclusion de co	Bavardages incessants	S'amusé et éclaboussé ses camarades avec de l'eau	Mme HELALI	2h00	copie du règlement intérieur	
10/06/2018	Exclusion de co	frappa Hawa avec son stylo		Mme SAMAK	2h00		
06/10/2017	Devoir supplémentaire	Oublie du matériel		M. FIGURI			Non programmée
24/05/2018	Exclusion de co	Attitude inadapté		M. MOKRANI	2h30		
24/05/2018	Retenue	Attitude inadapté		M. LE BIDEAU			Non programmée
24/05/2018	Retenue	Attitude inadapté	Insolence et refus d'obéir aux consignes, ne bouge pas	M. LE BIDEAU	1h00		Programmée le 26 mai 2018
23/05/2018	Exclusion de co			Mme GAYET	0h30		
14/05/2018	Exclusion de co	Bavardages contribuant		Mme GAYET	1h00		
11/05/2018	Exclusion de co	Bavardages incessants		Mme HELALI	1h00		
11/05/2018	Exclusion de co	Bavarage incessant, refus		Mme HELALI	2h00		
03/05/2018	Exclusion de co	Perturbation grave du cours	Comportement inadaptée, refus de s'asseoir correctement	M. MOKRANI	2h00		
09/04/2018	Exclusion de co	Bavardages incessants	Bavardage incessant et perturbation du cours. Plu M. MOKRANI		2h00	Travail à faire Ecrire le résumé et le bilan	

33 <

Liste des sanctions de Mohamed ATWA								
Date	Sanction	Demandeur	Motif	Circonstances	Décideur	Période	Durée	
06/06/2018	Exclusion temporaire de l'établissement	LE CORRE Daniel	Mauvais comportement répété ;		ODIN	du 11/06 au 12/06	2 jours	
03/06/2018	Exclusion temporaire de l'établissement	LE BIDEAU ETIENNE	Non respect des consignes Est rappelé à l'ordre à plusieurs reprises lors d'une	ATMANI	le 07/06	1 jour		
21/03/2018	Exclusion DP	Momot analis	Perturbations répétées	ODIN	du 29/03 au 03/04	4 jours		
19/03/2018	Exclusion temporaire de l'établissement	LE CORRE Daniel	absence de travail et de Lors du cours de technologie du jeudi 15 mars, Mol ATMANI	ODIN	du 20/03 au 21/03	2 jours		
26/01/2018	Exclusion temporaire de l'établissement	LE CORRE Daniel	Attitude inadaptée à la	Mohamed a dégradé volontairement la porte des toilettes	ODIN	du 29/01 au 31/01	3 jours	
23/11/2017	Exclusion temporaire de l'établissement	GAYET VEROIQUE	Violence physique	Bégare en cours de Mme Gayet	ODIN	du 23/11 au 24/11	2 jours	

6 <

Liste des incidents de Mohamed ATWA							
Auteur du signalement	Gravité	Date	Lieu	Motifs	Mesure disciplinaire	Circonstances	Actions menées
MOKRANI RACHID (Professeur)	1	26/03/2018	Salle de classe	Perturbation du cours, altercation avec		En plus des bavardages à très haut	
MOKRANI RACHID (Professeur)	3	15/03/2018	L'établissement	Quitter la salle de classe sans permission		Dès la première heure dans laquelle Appel des parents	
MOKRANI RACHID (Professeur)	1	12/02/2018	Salle de classe	Bavarage incessant, remarques con		Mohamed n'arrête pas de bavarder ; Appel des parents	
MOKRANI RACHID (Professeur)	1	25/01/2018	Salle de classe	Agitation et sortie de classe en cours		Le professeur étant occupé à nettoyer	
MOKRANI RACHID (Professeur)	1	11/12/2017	Salle de classe	Non respect des consignes donnée		Mohamed est en heure de retenue à	
SAMAK STEPHANIE (Professeur)	2	06/11/2017		Insolence		Mohamed refuse de me donner son	

Courier du CMP Ney relativ à la tenue d'une ESS

Bonjour monsieur,

Le Dr Yajima quitte ses fonctions fin octobre, elle ne pourra donc pas être présente.

Afin de ne pas vous compliquer trop les choses, je vous propose de faire cette ESS sans notre service. Nous tacherons de nous rendre disponibles pour une prochaine date, si cela vous semble pertinent.

Mohamed devrait poursuivre son suivi au CMP avec le Dr Silvestre.

N'hésitez pas à me contacter si besoin,

Bien cordialement,

Amélie JABOEUF

Assistante sociale

CMP/Policlinique Jenny Aubry

Service de Pédiopsychiatrie du Pr Guédeney

124 boulevard Ney 75018 Paris

Tél : 01.40.25.89.51

Fax : 01.42.59.75.32